



Arnaque leboncoin objet non envoyé

Par **neufxmail**, le **09/01/2012** à **22:01**

Bonsoir,

Il y a de cela 2 semaines j'ai voulu acheter un téléphone portable que j'ai donc vu sur une annonce du Leboncoin. L'annonce me paraissait sérieuse ainsi que la personne. Je lui ai donc envoyé un message pour lui dire que je voulais lui acheter son téléphone du coup tout c'est enchaîner, je lui est envoyé un chèque. Cette personne m'a bien dit qu'elle avait reçu mon chèque et qu'elle m'envoyer le colis le lendemain. Pendant 2 semaine j'ai attendu et toujours pas de colis alors j'ai renvoyé un message à cette personne qui m'a répondu en me disant qu'elle avait eu un imprévu et qu'elle n'avait pas du tout penser à me prévenir mais qu'elle s'en occupé dès demain. Commencant à me méfier je lui ai répondu comme quoi je voulais un envoi en recommandé et qu'il me transmette le numéro de suivi. Le lendemain naturellement pas de message, j'ai attendu quand même 2 jours mais toujours rien. Je lui ai donc renvoyé un message pour lui dire que je commençais à perdre patience et que je voulais des nouvelles immédiatement mais bien sur je n'ai toujours pas de nouvelle. Je ne sais vraiment pas quoi faire, c'est la première fois que ça m'arrive. J'ai gardé tout les messages envoyés et reçus, l'annonce, son adresse et son téléphone. Si vous pouviez m'aider et me renseigner sur la meilleure chose à faire ça me serait très utile. Merci et bonne soirée à tous

Par **corimaa**, le **09/01/2012** à **23:34**

Vous lui envoyez une lettre RAR de mise en demeure de vous envoyer le téléphone que vous avez payé par chèque numero..... sous huit jours, auquel cas vous irez porter plainte pour escroquerie au commissariat

Par **lyd63**, le **11/01/2012** à **21:39**

Bonjour neufxmaii, je connais malheureusement la même aventure (et au vu des forums que j'ai pu consulter ce genre de pratiques semblent légions sur ce site!!). Bref, même topo, contact avec le vendeur, tout ce passe bien et puis plus rien. La personne a encaissé mon chèque mais je n'ai rien reçu. J'ai tenté de la contacter plusieurs fois. Dernière tentative, la lettre RAR, mais la personne n'est pas allée chercher le recommandé. Donc en dernier recours je vais aller porter plainte, bien que j'ai fait une croix sur mon argent... Si je peux t'être utile, n'hésite pas, je ne suis pas juriste mais si je peux faire partager mon expérience.

J'ai tout de même une "vrai" question (même plusieurs):

- Je viens de recevoir mon relevé bancaire et effectivement le chèque en question apparait, ai-je le droit de demander à ma banque où est vraiment parti mon chèque et si oui, quelles sont les infos qu'elle peut me donner ?

- J'ai vu qu'il existait un site où l'on pouvait faire un modèle de lettre pour l'envoyer directement au Procureur (avec liste des documents à fournir), est-ce tout aussi "efficace" que d'aller dans un commissariat ?

- et enfin, après j'ai fini !, j'ai entendu dire qu'il fallait porter plainte dans un commissariat du lieu de l'infraction !!! est-ce vrai car la personne habite...Dijon !

Voilà, merci d'avance à ceux et celles qui prendront le temps de me lire et de me répondre.

Par **STEPHANE**, le **14/05/2012** à **16:05**

Bonjour,

Je connais le même sort...

Pour votre information, vous pouvez déposer plainte dans la Gendarmerie ou le Commissariat de votre choix. La procédure suivra.

Cdlt